



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : [pref-crte@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-crte@loire-atlantique.gouv.fr)

Date de signature du CRTE : 11 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Si protocole de préfiguration : date de signature : 28 mai 2021

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- élus membres du conseil communautaire
- Nom: CC du Pays d'Ancenis, nature: CC, SIREN: 244400552
- Nom: Loire-Atlantique, nature: département, SIREN: 44
- Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
- Caisse des Dépôts
- Banque des Territoires
- députés

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLH
- PCAET
- SDAGE
- SAGE
- PGRI
- Projet culturel de territoire

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat eau et climat
- LEADER

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- Territoires d'industrie
- France services
- France Très-Haut débit

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... : Les orientations stratégiques sont la déclinaison du Projet de Territoire du Pays d'Ancenis, enrichi de certaines démarches et réflexions en cours ainsi que de préoccupations relevées par les communes du territoire à l'occasion de la concertation mise en place pour la rédaction du CRRTE.

1 Rendre le territoire attractif et accueillant / 1ère Orientation stratégique Action prioritaire n° 1 : Renforcer l'attractivité du Pays d'Ancenis en affirmant son identité Action prioritaire n° 2 : S'inscrire dans une dynamique de réseau métropolitain Action prioritaire n° 3 : Favoriser l'arrivée de nouvelles familles et de jeunes Action prioritaire n° 4 : Diversifier l'offre à destination des jeunes adultes Action prioritaire n° 5 : Renforcer l'offre touristique sur l'ensemble du Pays d'Ancenis en veillant à un maillage équilibré

2 Conforter le tissu économique local et accompagner les mutations / 2e orientation stratégique Action prioritaire n° 1 : Conforter l'ancrage industriel et agroalimentaire du Pays d'Ancenis Action prioritaire n° 2 : Impulser un développement économique sur l'ensemble du territoire et travailler sur la diversification économique Action prioritaire n° 3 : Soutenir l'agriculture et accompagner ses mutations Action prioritaire n° 4 : Favoriser l'arrivée de nouveaux salariés

3 Développer un territoire solidaire / 3e orientation stratégique Action prioritaire n° 1 : Maintenir et développer la vitalité et l'accessibilité des centres bourgs dans une perspective d'urbanisme durable Action prioritaire n° 2 : Développer les mobilités, notamment durables, au sein du Pays d'Ancenis Action prioritaire n° 3 : Proposer une offre de logements adaptée aux besoins sur l'ensemble du territoire Action prioritaire n° 4 : Développer les solidarités et l'accès aux équipements et aux services, notamment de santé, à la bonne échelle de proximité

4 Agir localement pour la transition écologique / 4e orientation stratégique Action prioritaire n° 1 : Ancrer la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en matière de transition écologique Action prioritaire n° 2 : Explorer de nouveaux types d'habitat Action prioritaire n° 3 : Limiter l'artificialisation des sols Action prioritaire n° 4 : Préserver le cadre de vie harmonieux, développer la biodiversité et améliorer la qualité de la ressource en eau

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Emploi et Insertion
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Accès à un logement de qualité
- Santé et soins

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 89

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 206

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis
- vice-président
- DGS de la COMPA
- cheffe de service délégation d'Ancenis du département
- responsable du pôle contractualisation de la région
- référente territoriale du CEREMA
- DDTM

- CCI
- CMA
- CA
- Banque des Territoires
- Agence de l'eau
- Nom: Loire-Atlantique, nature: departement, SIREN: 44
- Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
- Nom: CC du Pays d'Ancenis, nature: CC, SIREN: 244400552

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques : chambre de commerce et de l'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, et chambre d'agriculture

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Formation professionnelle

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

Mobilisation d'une ingénierie externe : CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 15.73M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 1.68M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€